

Saisine collective de la Défenseure des droits

Manifestant.e.s du 25 mars à Sainte-Soline

Table des matières

1. Contexte général.....	2
1.1. La manifestation du 25 mars à Sainte-Soline.....	2
1.2. La saisine.....	2
2. Données recueillies.....	2
2.1. Les témoignages.....	2
2.2. Autres données.....	2
2.2.1. Les données des medics.....	3
2.2.2. Les données de la caisse de soutien.....	8
2.2.3. Les données de l'équipe de soutien émotionnel et psychologique.....	9
2.2.4. La question de l'accès aux soins.....	10
3. Bilan des victimes.....	11
4. Contenu des témoignages.....	11
4.1. Nature des blessures physiques.....	11
4.1.1. Tableau général.....	11
4.1.2. Des blessures au visage qui défigurent les victimes.....	12
4.1.3. Des blessures particulières dues aux armes des forces de l'ordre.....	13
4.1.4. Des atteintes auditives permanentes.....	14
4.1.5. Des blessures aux conséquences financières importantes pour les victimes.....	14
4.2. Des atteintes psychologiques nombreuses et parfois graves.....	15
4.3. Des « scènes de guerre ».....	16
4.3.1. Un usage disproportionné et indiscriminé de la force.....	17
4.3.2. Une attaque des gendarmes en quads sur des blessé.e.s.....	18
4.4. Des usages non réglementaires des armes.....	20
4.5. Des entraves aux secours.....	20
Conclusion.....	23
ANNEXES.....	24
I. Blessé.e.s.....	25
II. Témoins.....	96

1. Contexte général

1.1. La manifestation du 25 mars à Sainte-Soline

Le 25 mars 2023 avait lieu une manifestation contre les méga-bassines, elle faisait suite à une manifestation du 29 octobre 2022 où déjà une dizaine de milliers de manifestantes étaient présentes. Lors de cette première manifestation une soixantaine de personnes avaient été blessées dont 6 hospitalisées. Les moyens déployés par la police étaient déjà très importants à ce moment-là, mais ce qui allait arriver le 25 mars 2023 s'est avéré être d'une beaucoup plus grande ampleur. Un nombre impressionnant de forces de l'ordre était présent : 3200 avec des armes toujours plus puissantes. Sur le moment, l'organisation a dénombré 200 blessées, dont 40 graves et 20 personnes mutilées ou au pronostic fonctionnel engagé, parmi lesquelles deux personnes au pronostic vital engagé.

1.2. La saisine

Suite à ces événements beaucoup de personnes ont témoigné être choquées de ce qu'il s'était passé, certaines d'entre elles souhaitaient témoigner sans forcément passer par la plainte ou par une saisine individuelle de la défenseure des droits. C'est donc dans ce contexte qu'une équipe s'est montée pour recueillir les témoignages des personnes qui souhaitaient parler de ce qu'elles avaient vu ou vécu ce jour-là. Un appel à témoignage a donc été lancé quelques jours après le 25 mars 2023.

2. Données recueillies

2.1. Les témoignages

Nous avons récolté 72 témoignages de manifestant.e.s du 25 mars, certain.e.s via un formulaire partagé sur les réseaux sociaux, d'autres directement via mail à l'adresse : temoignages-25mars@riseup.net

Nous avons divisé les témoignages en deux : d'une part les blessé.e.s (42), et d'autre part, les témoins (30). A l'usage, cette distinction a néanmoins révélé ses limites. En effet, les « témoins » témoignent fréquemment de traumatismes psychologiques, ce qui peut être considéré comme une blessure, ou au moins une atteinte à leur intégrité. Par ailleurs, ces témoignages ne sont évidemment pas exhaustifs et ne reflètent qu'une petite partie des personnes qui ont été atteintes dans leur chair ou dans leur esprit par la violence policière à Sainte-Soline.

2.2. Autres données

En plus de ces témoignages, nous disposons d'autres données permettant de dresser un tableau un peu plus complet (mais toujours non exhaustif) des blessures infligées par les forces de l'ordre à Sainte-Soline. Nous avons eu accès aux données issues du registre des medics présents sur place, ainsi qu'aux données de la caisse de soutien financier aux blessé.e.s. Nous détaillerons ces données plus bas.

Cela nous a permis de recenser des blessé.e.s graves qui ne nous ont pas contacté.e.s :

- Serge, grave traumatisme crânien, qui a vu son pronostic vital engagé
- Mickaël, qui a vu son pronostic vital engagé
- deux personnes qui ont perdu un œil
- une personne avec arrachement du nez
- deux autres personnes avec des fractures du nez
- une personne avec une fracture du bras
- deux personnes avec une fracture de la main

2.2.1. Les données des medics

De nombreux medics étaient présent.e.s à Sainte-Soline. Ils et elles ont tenu un registre de toutes les personnes blessées qu'ils et elles prenaient en charge. Ce tableau, établi le jour même, recense 151 blessur. Des dizaines de signalements concernant notamment des acouphènes ou cas de détresse psychologique ont également été remontés. D'après un décompte établi ultérieurement, au moins 36 personnes ont été hospitalisées.

Là encore, ce recensement n'est pas exhaustif. Certaines personnes ne sont pas passées par les medics, se sont rendues directement à l'hôpital. D'autres, avec des blessures légères, ne se sont pas du tout fait soigner. Enfin, certain.e.s blessé.e.s ont découvert leur blessure après-coup : c'est le cas notamment des personnes qui ont eu des chocs acoustiques et perdu de l'audition.

Néanmoins, le tableau de recensement des victimes nous permet d'avoir une vue globale sur le type de blessures infligées. Nous notons que l'immense majorité des blessures recensées sont des plaies, souvent aux jambes, dues à des éclats de grenade. Certaines de ces plaies sont délabrantes (cf. texte des medics ci-dessous), d'autres avec des éclats incrustés. Ces blessures très particulières sont probablement dues aux grenades explosives GM2L. Nous remarquons également un certain nombre de blessures au visage, qui, au vu de leur localisation, sont très probablement dues à des tirs tendus (donc interdits) de grenade lacrymogène fumigène ou d'autres grenades.

Tableau des medics établi le 25 mars

Descriptif Ce que je vois	Cause Pourquoi ?
perte de connaissance, paleur, Oedeme	amené en brancard pdt l'AG de départ du camp entorse cheville Dt la veille
malaise à la marche, réveil douleur hernie	Douleur inguinale gauche,
Important hématome œil, plaie thorax 1cm ² ,	amené par ambulance puis brancard Blessure par impact œil droit , bandage thorax
Trauma cervicales et cranién Troubles neuro ?	probable tir LBD
Globalement, 3 personnes agitées et hyperalgiques. Pris en charge dans la partie propre/sutures	grenades
"	"
"	"
Plaie lèvre sup	"
Trauma coude , fracture ? Eclat dans la plaie	Douleur bras droit suite à grenade
Plaie superficielle	Impact suite grenade pied Droit
Plaie superficielle	impact crane suite LBD
Présence éclats	Plaie coude suite grenade
Plaie profonde de 4cm de long, avec éclats	Impact pied droit suite grenade
plaie profonde levre supérieure complètement coupée sur 4 cm de long	Plaie lèvre
Plaie circulaire 2cm ²	Plaie genou gauche suite grenade
Plaie à l'intérieur de la joue	Plaie bouche suite grenade
Superficielle à gauche, perte de substance à droite	Plaies jambes droites et gauche
Plaie superficielle 2cm de long	Plaie bras droit
Plaie profonde de 3 cm	Impact jambe droite
Plaie profonde 5cm long 2 cm profondeur	Impact cheville droite
Plaie superficielle mollet	Impact jambe
Volumineux hématome œil et joue gauche	Trauma face suite grenade
Plaie mollet en arrondi	Impact mollet gauche suite grenade
Plaie profonde base du 5 ème doigt Fracture ouverte	impact important main droit
Plaie	Impact jambe droite
Plaie profonde 0,5 com	Impact grenade coude gauche
Plaie tranfixiante avec perte de substance	Impact suite grenade localisation ??
Plaie mollet G? D? profonde taille d'un œuf, brulure, hématome important	Impact LBD jambe
Plaie brulure 15 cm de long et 0,8 cm de profondeur, éclats nombreux	Impact grenade 2 jambes
Plaie talon 1 cm de profondeur, plaie mollet présence éclats	Impacts grenade pied et jambe D ? G ?
Plaie ouverte cuisse	Blessure jambe D ? G ? Suite LBD
Hématomes et abrasion genou et mollet G ?D ?	Plaie suite grenade
Plaie prodonde avec hématome, absence d'éclats à priori	Plaie cuisse gauche suite grenade
Plaie circulaire 2cm diametre et 0,5 cm profondeur	Impact tete post lacrymo
Plaie 1cm de large au mollet droit, gros hématome	Impact suite grenade jambe droite
plaie importante oreille droite	Impact LBD ? Visage
Excoriations , hématome	Impact suite grenade jambe gauche
Plaie	Plaie main suite grenade
3 plaies au pied droit, plaie superficielles mollet G	Impacts grenade pied D et jambe G
Hématome derrière la tête, plaie front et plaie cheville droite Acouphène	Impacts LBD + grenade
Hématome genou gauche et coude droit	Impacts LBD + grenade
Plaie front et hématom	Plaie suite grenade
Hématome et plaie peu profonde molletdroit	Impact jambe droite suite grenade
Plaie épaule gauche	Impact grenade
Hématome volumineux poitrine	Impact LBD ou grenade, douleur importante
Plaie testicules , éclats?	Impact grenade
Hématome main droite	Trauma suite coup de matraque
Brulure cuisse gauche, plaie superficielle bras gauche, acouphène et pete d'audition à gauche	Impacts grenade
Volumineux hématome œil droit et plaie pommette	Trauma visage suite LBD
Plaie tête et hématome	Trauma visage suite LBD
Plaie profonde cuisse gauche	Impact grenade

Entorse cheville G? D?	
Plaie profonde et délabrante avant bras droit	Impact grenade bras droit
Plaie profonde cuisse gauche	Impact grenade cuisse gauche
Plaie genou gauche et hématome	Impact grenade
Plaie avec éclats coude droit	Impact grenade
Plaie superficielles	Impact grenade main
Plaies nez et cuisse droite	Impacts grenade
Plaie avant bras Dt et tibia G	Impacts grenade
Plaie face externe de la main et avant bras droit avec hématome	
plaies nombreuse jambes , une plaie avec corps étranger à l'arrière du genou droit	Impacts grenade
Plaie avant bras Dt profonde avec nécrose et présence d'éclats	Impacts grenade
Plaies superficielles	Trauma mollet et bras droits
Superficielle à la cuisse	Plaies
Contusion œil droit pas de plaie, troubles de la vision	Trauma visage
Plaie mollet et fesse droite superficielles	Impacts grenade
Pas de corps étrangers	Impacts grenade localisation ?
Plaie ouverte peu profonde sans corps étrangers	Impacts grenade localisation ?
plaie de 2 cm crane	Impact palet de grenade lacrymo sur la tête
plaie superficielle , abrasion de la peau et hématome sur un large pourtour	Impacts grenade jambe D
Plaie superficielle coté droit	Impact dans le cou
Plaie peu profonde	Impact grenade mollet gauche
Plaie peu profonde cuisse	Impacts grenade
6 cm de longueur	Plaie localisation ?
?	Plaie localisation ?
3 plaies à type de dermabrasion, effet de blast, à gauche et à droite	Chocs localisation ?
?	Plaie localisation ?
Hématome visage sans plaie	Impact grenade visage par pierre projetée par le souffle
4 plaies jambe gauche avec hématomes et brulures	Impacts multiples LBD et grenades
Hématomes thorax et abdo sans plaies	Impacts grenade lacrymo à tir tendu
Plaie cuisse gauche avec zones nécrosées en périphérie, petits éclats incrustés ?	Impact grenade
Plaie délabrante nez	?
malaise	
Plaie avec perte de substance jambe droite grenade	
Plaie molet gauche (grenade) photo, douleur cheville gauche malleole ext	
blessure cuisse arrière, probable grenade. 6 cm perte de substance (photo)	
Eclat d'obus, grenade, plaie 3-4 cm, ronde, avec nécrose et perte substance fesse droite. Photo et avis spé	
Entorse cheville gauche	
Malaise la manif, allait mieux en arrivant à l'infirmerie. TA: 15,7 / 10,5 , pouls rapide, bon examen clinique	
Plaie mollet gauche, centimétrique pas de corps étranger	
jambe droite sur crete tibiale 113/75 Pi 78, corps étrangers? 2 cm perte de substance + douleur cheville droite	
Hanche éclat incrusté	
Cuisse	
Plaie sous l'œil	
Plaie talon (droit?)	
Blessure jambe gauche, 1 cm de diamètre, peu profonde (petit éclat)	
Genou (entorse?)	
Plaie bas du mollet gauche	
Anxiété ++ (difficulté de respiration par sensation d'oppression) Stress post trauma? (était devant la situation critique)	

Genou, trauma sans plaie, douleur	
Malaise	
plaie superficielle cuisse gauche	
plaie tibia droit type éclat de grenade avec perte substance 1,5 cm de diamètre	
plaie superficielle bras droit	
plaie superficielle + hématome ++ tibia gauche	
Gonflement cheville gauche, probable entorse	
Céphalées	
Hématome important sans plaie genou droit	
céphalées importantes suite aux assourdissements sur site	
Douleurs gastriques: spasmes	
surdit� oreille gauche depuis 12h ce jour	�clatement tr�s proche d'une grenade assourdissante
coupure-saignement plaie arri�re du crane 3cm -> point de suture	
sensation de dissociation - �tait sur site - se sent mal. --> r�orientation et accompagnement vers cellule m�dico psycho	
tympan probable perf?	
Plaie grenade genou droit, 2cm creusant	
Trauma auditif -> cs demain; OH	
Plaie par �clat grenade, petit doigt main droite	
plaie pied (grenade au dessus)	
Personne en crise de panique s�v�re	
hematome 15 cm cote droit buste	
plaie superficielle + hematome 20cm cuisse droite	
plaie au coude soign� � l'hopital	
plaie superficielle cuisse diam 4cm	
reprise pansement �il gauche + suture	
reprise 4 plaie 1 ampoule, 3 �clats	
douleur abdominale	
ecchymose cuisse droite	
h�matome mollet drt, eclat grenade GLIF4 (?)	
plaie cheville droite et mollet droit type eclat grenade	
impact flashball cervical, 3 cm sous oreille gauche	
malaise vagal	
abrasion cuisse gauche	
plaie main type �charde avec d�but de collection	
plaie superficielle, abrasion, h�matome avt bras droit et poignet dt	
acouph�nes persistantes	
abrasion derri�re genoux	
h�matome,	
jambe droite, grenade	
plaie front, verticale, centr�e associ�e � eclat de verre dans l'�il droit	
fracture ouverte (quoi?)	
plaie main	
plaie talon	
plaie oeil	
urgence vitale	sans d�tail, peut �tre doublon ?
plaie oeil eclats de verre (felix?)	
plaie par arrachement de nez (jeune)	
trauma cranien + signes d'engagement c�r�bral, notion "d'enroulement" terme de neurologie)	
plaie de dent	
plaie d'oeil, ne peut pas marcher	
une autre urgence absolue	

Plusieurs dizaines d'acouphènes avec certains cas entraînant des pertes d'audition (audiogramme transmis)	
Plus d'une trentaine d'appels de détresse psy	
Des dizaines de plaies superficielles, brûlures et autres plaies non prises en charge par l'infirmier ou répertoriées	

Par ailleurs, dans le cadre de cette saisine, les secouristes médicaux nous ont fait parvenir un texte dans lequel ils reviennent en particulier sur les plaies délabrantes.

"Les médecins présent.es à Sainte-Soline ont eu à prendre en soin des personnes dont certaines étaient très gravement blessé.es. A raison, une documentation fournie a été produite sur les victimes les plus gravement atteintes. Par ailleurs, ce document est aussi une occasion de revenir sur la situation des autres personnes, celles dont nous avons jugé les blessures « moins graves ».

Cette moindre gravité est conditionnée par le fait que les pronostics vitaux, fonctionnels ou esthétique des personnes ne sont pas engagés. Cependant, il ne faudrait pas sous-entendre que ces blessures vont spontanément connaître leur processus de guérison : l'absence de séquelle fonctionnelle ou esthétique est conditionnée par la réalisation de soins parfois lourds. C'est le cas des plaies délabrantes que nous voulons détailler

Leur médiatisation est bien moindre, et pourtant les victimes de ces plaies délabrantes ont été très nombreuses. Plusieurs dizaines de ces personnes, jeunes pour la plupart, ont donc du procéder à des soins pendant plusieurs semaines, ont souffert de douleurs liées à leurs blessures et à ces soins. Elles nous ont, pour certaines d'entre elles, confié aussi leur détresse, leur souffrance psychique.

Les plaies délabrantes sont occasionnées par l'utilisation des grenades GM2L par les forces de l'ordre. Elles sont situées le plus fréquemment sur les membres, mais elles peuvent aussi blesser les régions périnéales, génitales, ou du tronc. Elles ont la forme de cratères : elles sont profondes, emportant l'ensemble du derme et de la graisse sous-cutanée, visibilisant le plan profond. Elles sont peu hémorragiques : le souffle (ou la chaleur?) provoquent une ischémie de la micro circulation, et donne à ces plaies une coloration rouge brune. Ainsi, l'ensemble des structures, derme, graisse, aponévrose sont colorées d'une fine ponctuation charbonnée, qui, du reste, nous pose toujours la question de la présence de petits corps étrangers de surface.

Ces plaies sont variablement douloureuses suivant leur localisation, mais la destruction de la couche profonde soulage probablement les victimes, de la même manière qu'une brûlure du second degré superficiel est plus douloureuse qu'une brûlure du second degré profond ou du troisième degré.

Leur taille varie suivant la force – et probablement la distance entre la victime et le tireur – du souffle : d'un centimètre pour les plus petites, jusqu'à 10 à 12 centimètres pour les plus grandes. A Sainte Soline nous avons pris en soin des victimes dont les plaies délabrantes faisait fréquemment plusieurs centimètres.

Ces plaies ne peuvent pas faire l'objet d'une suture : les berges ischémisées et lésées ne le permettent pas. Nous sommes par ailleurs confronté.es à la suspicion de la présence de corps

étrangers. Parfois, l'exploration des plaies est possible, par un.e médecin expérimenté, sur l'infirmier. Ceci est notamment conditionné par l'étendue d'un décollement plan superficiel-plan profond. Nous avons, à Sainte Soline, malheureusement, dû fréquemment conseiller aux victimes d'avoir recours aux soins spécialisés avec nécessité d'explorations conduites sous anesthésie, au bloc opératoire.

Lorsque les plaies sont peu étendues, et que le doute sur la présence d'un corps étranger est levé, la mise en œuvre d'une cicatrisation dirigée est possible. Celle-ci consiste, après avoir incité la victime à vérifier sa vaccination tétanos, à réaliser un pansement relativement complexe à base de produits antiseptiques, et cicatrisants. Ces pansements sont difficilement réalisables par des personnes non formées. Souvent, il faut faire intervenir un.e infirmier.re au domicile de la victime pour la réalisation quotidienne de ce pansement.

La cicatrisation peut prendre plusieurs semaines. Elle peut occasionner, à cause de la douleur ou d'un déficit fonctionnel, un arrêt de travail. Lors des atteintes des membres, la récupération fonctionnelle peut nécessiter de la kinésithérapie. Ainsi, une plaie délabrante peut occasionner, même en étant « non-grave » une perturbation très importante dans la vie des victimes.

En tant que médecins, c'est à dire autant en tant que soignant.es qu'en tant que militant.es, nous apportons à nos camarades blessé.es autant de soutien que possible. Ils et elles étaient fréquemment choqué.es voire effrayé.es de leur blessures ou de celles de leurs proches. Le rôle de soignant consiste alors à soutenir, à expliquer, tout en tenant compte des facteurs d'incertitude.

Certaines personnes prises en charge aux urgences, soit parce qu'elles ont pris l'initiative de s'y rendre, soit parce qu'on le leur a conseillé, nous ont ensuite confié avoir été victimes de violences médicales, de discrimination à cause de l'origine de la blessures qu'ils ou elles présentaient. Un phénomène de culpabilisation des victimes a été très mal vécu par au moins deux d'entre-elles.

La crainte de ces violences de la part du milieu médical institutionnel, doublée de la violence de la répression exercée lorsqu'on est en situation de particulière vulnérabilité – blessé.e, hospitalisé.e – conduisent à privilégier le soin en milieu militant. Mais lorsque nous estimons préférable que les personnes soient prises en charge en milieu hospitalier, nous le leur exprimons clairement, même si elles sont décisionnaires en dernière instance, dans la mesure de leur état à consentir.

Les médecins, comme les autres manifestant.es de Sainte-Soline ont été sidéré.es par la fulgurance et la violence de la répression. Même les plus expérimenté.es d'entre nous sommes choqué.es par le nombre, par la gravité des blessures que nous avons eu à connaître. Nous restons profondément marqué.es par les appels à l'aide et le sentiment d'impuissance douloureux que nous avons collectivement et individuellement ressenti."

2.2.2. Les données de la caisse de soutien

Une caisse de soutien pour les blessé.e.s de Sainte-Soline¹ a été rapidement ouverte après la manifestation, dès le 1^{er} avril, pour offrir du soutien financier aux personnes blessées qui en auraient besoin. Nous avons pu avoir accès à ces données confidentielles, qui permettent de compléter celles que nous avons déjà. Nous en reproduisons ici une partie.

1 <https://www.helloasso.com/associations/on-n-a-qu-un-visage/collectes/collecte-pour-les-blesse-es-suite-a-la-manifestation-de-sainte-soline>

38 personnes blessées ont demandé un soutien financier. 32 d'entre elles ont subi une perte de revenus dû à des arrêts de travail, montrant ainsi la gravité de leurs blessures. Pour une petite partie d'entre eux, nous avons retrouvé une mention de durée d'ITT. Nous comptons ainsi (nous ne mentionnons pas ici les personnes qui ont témoigné directement auprès de nous, que l'on évoquera plus bas) :

- 4 semaines d'ITT pour une fracture de la main
- 45 jours d'ITT pour une fracture de la main
- 3 semaines d'ITT pour une GM2L dans la jambe
- 3 semaines d'ITT pour un hématome + brûlure
- 60 jours d'ITT pour une fracture au coude
- 1 semaine d'ITT pour une blessure au visage
- 60 jours d'ITT pour un éclat dans le mollet
- 2 semaines d'ITT pour un éclat dans l'œil

Ces données sont néanmoins très parcellaires, les informations recueillies par la caisse de soutien étant très incomplètes. Nous n'avons notamment pas la durée d'ITT de certain.e.s des blessé.e.s les plus graves.

2.2.3. Les données de l'équipe de soutien émotionnel et psychologique

Lors de la manifestation du 25 mars, une équipe de soutien émotionnel et psychologique a été mise en place. Celle-ci a pris en charge des dizaines de personnes en détresse émotionnelle. Des membres de cette équipe nous ont fait parvenir le témoignage suivant.

" La répression de la manifestation de Sainte Soline du 25 mars 2023 a engendré de nombreux dommages chez les personnes présentes ce jour là. Blessures physiques mais aussi souffrances psychologiques, nul ne s'attendait à un tel déferlement de violence de la part des forces de l'ordre, ce qui a renforcé l'ampleur du choc ressenti et l'impact du trauma. De retour à Melle, les témoignages auprès de l'équipe de soutien émotionnel et psychologique ont afflué. Beaucoup ont partagé le sentiment d'avoir été exposé à quelque chose d'inconcevable, d'inimaginable. Face à au dispositif policier et à sa violence, certain.es ont eu la peur de mourir, d'autres ont eu peur de la mutilation et de l'atteinte corporelle (dû notamment à l'observation des nombreuses blessures graves autour d'elles), d'autres encore ont vécu des peurs liées à l'imaginaire de l'horreur et de la guerre (par exemple la peur d'abandonner dans sa fuite un.e proche ou une personne en détresse...). On retrouvait dans ces témoignages les symptômes typiques du SPT (stress post-traumatique) parmi lesquels les reviviscences (ou flashbacks) qui touchent particulièrement la sphère sensorielle (odeur de poudre et de terre retournée, images de sang et de blessures spectaculaires, sons ininterrompus de détonation...), les sensations de dissociation (être là sans

vraiment être là), la sidération traumatique (incapacité à penser, à traiter correctement les informations) etc...

Le soutien apporté par notre équipe a parfois permis de redonner du sens à ce qui s'était passé pour certaines personnes, permettant de remettre en fonctionnement leur psychisme et évitant ainsi les symptômes les plus handicapants. Le dispositif que nous avons mis en place s'est poursuivi pendant plusieurs semaines après la manifestation. Nous avons pu apporter de l'aide directe à des dizaines de personnes, et indirecte à beaucoup d'autres (constitution de réseaux d'écoute et de soutien dans les territoires, informations sur les différents aspects du trauma...). Mais nous savons que, pour beaucoup, ces souffrances ne s'estomperont pas avant longtemps et que des séquelles persistent (angoisses, insomnies, cauchemars, culpabilité vis à vis des camarades blessés...). Et chez certaines personnes, ce sont des mois plus tard que le trauma finira par s'exprimer. Il faudra alors un long processus de guérison, avec le soutien éventuel de spécialistes, pour permettre à nos camarades de pouvoir reprendre le cours de leur vie et s'engager à nouveau à nos côtés. Ce dont nous sommes certains et certaines, c'est que les choix qui ont été faits par le maintien de l'ordre à Sainte Soline n'ont à aucun moment témoigné de la volonté de l'État de préserver l'intégrité physique, émotionnelle et psychologique des manifestants et des manifestantes présentes ce jour là, bien au contraire.

Signature : Des membres de l'équipe de coordination du soutien émotionnel et psychologique de la Base Arrière de Ste Soline "

2.2.4. La question de l'accès aux soins

Nous attirons l'attention de la Défenseure des droits sur la question de l'accès aux soins, qui nous paraît centrale dans cette saisine. Outre l'entrave aux secours, que nous détaillerons plus loin, il nous paraît important de revenir sur la répression qui s'est abattue y compris dans des lieux de soin, bien que nous n'en ayons pas de témoignage direct pour cette saisine².

Le 29 octobre 2022, lors de la précédente manifestation contre les méga-bassines à Sainte-Soline, des membres des forces de l'ordre se sont rendus dans les hôpitaux pour chercher des manifestant.e.s blessé.e.s. C'est ainsi qu'une personne gravement blessée à la tête après un tir de LBD, a été arrêtée au CHU de Poitiers dans sa chambre, le jour prévu de sa sortie.

Cette situation, que l'on peut questionner au regard du secret médical, a amené les manifestant.e.s du 25 mars, à éviter les hôpitaux proches autant que possible³. Certain.e.s se sont déplacé.e.s loin de Sainte-Soline pour se faire soigner dans des hôpitaux plus éloignés, au risque d'une aggravation de leurs blessures. Par ailleurs, dans certains hôpitaux, des soignant.e.s ont saisi, sur demande des forces de l'ordre, des effets personnels⁴.

L'acharnement des forces de l'ordre à poursuivre des manifestant.e.s jusque dans les hôpitaux, avec la complicité des soignant.e.s, et cela pour des délits mineurs (par exemple, le manifestant du 29

² Le témoignage T30 en fait néanmoins mention de façon indirecte

³ <https://www.mediapart.fr/journal/france/060423/sainte-soline-apres-les-blessures-la-peur-de-l-hopital>

⁴ T30

octobre arrêté à l'hôpital n'a pas été poursuivi pour des violences, mais pour des délits liés à sa simple participation à la manifestation), nous paraît compromettre gravement l'accès au soin des victimes.

3. Bilan des victimes

En compilant toutes ces données, il est très difficile d'établir un bilan chiffré complet des victimes de violences policières de Sainte-Soline.

Nous pouvons néanmoins recenser et évaluer :

- 2 victimes qui ont vu leur pronostic vital engagé, Mickaël et Serge. Ce dernier est toujours en rééducation, et souffre d'ores et déjà de séquelles permanentes (perte d'audition d'un côté).
- une victime avec une blessure très grave au visage (multiples fractures) entraînant une paralysie faciale, X
- une victime avec une très grave blessure (fracas osseux) au pied engageant son pronostic fonctionnel, X
- deux victimes anonymes ayant été éborgnées
- une victime anonyme avec arrachement du nez
- au moins cinq victimes avec des fractures
- au moins une quinzaine de plaies délabrantes
- des dizaines de plaies, hématomes et brûlures
- probablement des dizaines de chocs acoustiques, entraînant dans certains cas une perte irréversible d'audition

...pour un total d'au moins 200 personnes blessées avec des blessures physiques dont au moins 36 hospitalisées, sans compter des dizaines d'atteintes psychologiques, dont il est difficile d'évaluer les conséquences, mais qui ont parfois nécessité des arrêts de travail (cf. témoignages).

4. Contenu des témoignages

Les différents témoignages peuvent être retrouvés de manière exhaustive en annexe du présent document. Ils sont classés en deux parties : les témoignages de personnes blessées (B1 à B42), et les témoignages de témoins (T1 à T30).

4.1. Nature des blessures physiques

4.1.1. Tableau général

Parmi les témoignages que nous avons recueillis, nous recensons les blessures suivantes :

- 5 blessé.e.s avec fractures / fissures osseuses⁵ dont

5 B14, B16, B29, B30, B37

- un fracas osseux⁶
 - une blessée avec des fractures multiples au visage⁷
- 21 plaies⁸ dont
- 6 plaies délabrantes⁹
 - 8 avec des éclats incrustés dans la chair¹⁰
- 6 brûlures¹¹
- 15 hématomes¹²
- 10 blessures auditives¹³ dont certaines durables voire permanentes.

4.1.2. Des blessures au visage qui défigurent les victimes

Nous notons certaines blessures défigurant les blessé.e.s, particulièrement impressionnantes pour les témoins. Ainsi de X¹⁴ qui a assisté à la scène suivante :

« Il y a eu un jeune homme qui est apparu entouré d'autres personnes qui essayaient de l'aider, de le soigner, il avait la mâchoire en sang, qui pendait. Le sang coulait à flot. [...] Je n'avais jamais vu ça. C'était comme si la moitié de son visage était décroché. Il saignait énormément... »

Ou encore ce collectif anonyme qui décrit un blessé (peut-être le même ? Nous ne l'avons pas retrouvé) :

« Son visage était défiguré, le sang coulait sur le sol. Il n'avait plus de lèvre supérieure, et une flaque de sang à la place du reste du visage. »¹⁵

Une autre témoin rapporte également une blessure similaire :

« Il y en a un autre avec une fracture du visage, le nez, l'orbite de l'œil, le saignement ne s'arrête pas. »¹⁶

6 B37

7 B29

8 B2, B7, B11, B14, B16, B20, B21, B22, B23, B24, B25, B26, B27, B28, B29, B30, B33, B35, T9, T18, T23

9 B14, B24, B25, B26, B30, T9

10 B9, B16, B25, B26, B33, B38, B41, T23

11 B1, B3, B5, B9, B18, B28

12 B2, B4, B5, B8, B10, B11, B20, B21, B22, B26, B27, B28, B32, B36, B38

13 B10, B11, B17, B19, B31, B34, B40, T13, T15, T20

14 T1

15 T6

16 T26

La très grave blessure d’X¹⁷ a également été décrite par plusieurs témoins, choqués.

« La blessée avait des plaies importantes au visage, son visage était déformé, ouvert par endroits et sa bouche saignait beaucoup »¹⁸

« Une jeune femme a la mâchoire enfoncée, on voit ses dents, ses yeux sont tuméfiés, impossible de reconnaître son visage »¹⁹

« j’ai aperçu le visage de cette personne et sa blessure que je n’ai pas envie de décrire ici parce que ça m’a fait froid dans le dos. »²⁰

4.1.3. Des blessures particulières dues aux armes des forces de l’ordre

Les blessures infligées aux manifestant.e.s à Sainte-Soline sont des blessures très particulières, dues à l’usage d’armes de catégorie A2, c’est-à-dire du matériel de guerre.

Les grenades GM2L notamment, qui remplacent la grenade GLI-F4 depuis janvier 2020, sont censées être moins dangereuses car prétendument « sans explosif » et « sans éclat. » Elles provoquent pourtant :

- des plaies délabrantes, arrachant les chairs, et non suturables (cf 2.1.1. et 4.1.1.)
- des blessures avec des éclats incrustés dans la chair, parfois de plusieurs centimètres, dont nous avons les photos²¹

Ces grenades peuvent également être à l’origine de blessures extrêmement graves, comme dans le cas de X²² (qui a également fait une saisine individuelle). Son pronostic fonctionnel a été engagé suite au fracas osseux dans son pied.

Ces blessures très particulières et peu connues du personnel soignant, peuvent entraîner des complications. X²³, blessé à la jambe d’une plaie délabrante avec éclat incrusté à la suite d’un tir de grenade GM2L souffre ainsi par la suite d’une infection qui l’oblige à des soins durant un mois et demi et occasionne des douleurs importantes. Sa cicatrisation se termine finalement le 5 juin, mais des douleurs persistent au coude et aux cervicales. Nous relevons également un cas d’infection suite à un tir de LBD dans la jambe, occasionnant une ITT de 10 jours²⁴. Enfin, un autre blessé à la jambe a subi une longue errance médicale après une plaie délabrante à la jambe²⁵ (cf. 4.1.5.).

Ces blessures montrent de manière incontestable la gravité des blessures occasionnées par les grenades GM2L à Sainte-Soline.

17 B29

18 T8

19 T26

20 T21

21 B16, B33

22 B37

23 B36

24 B35

25 B30

Néanmoins, il ne nous est pas toujours possible de déterminer avec précision quelles armes ont causé les blessures. Il est cependant important de noter que de nombreuses blessures ont été causées par des grenades lacrymogènes plus classiques, nous y reviendrons plus tard.

4.1.4. Des atteintes auditives permanentes

Généralement peu documentées, nous attirons l'attention de la Défenseure des droits sur les atteintes auditives permanentes dues aux grenades explosives utilisées par la gendarmerie à Sainte-Soline. Ainsi, l'un des blessés souffre d'hyperacousie²⁶. Nous relevons également trois personnes ayant perdu de manière définitive de l'audition²⁷. Une personne souffre également d'acouphènes permanents deux mois après la manifestation, laissant là encore craindre une atteinte irrémédiable²⁸.

4.1.5. Des blessures aux conséquences financières importantes pour les victimes

Peu de victimes nous ont transmis leurs arrêts de travail, nos données sont donc très parcellaires sur ce point. Nous pouvons noter néanmoins que les conséquences des blessures peuvent amener à des pertes financières importantes.

L'exemple d'un blessé à la jambe²⁹ est particulièrement frappant. Subissant une plaie délabrante après l'explosion d'une grenade, sa blessure semble d'abord relativement légère. Mais au 1^{er} avril, il ne peut toujours pas marcher. Le 18 avril, il a toujours des difficultés à marcher et est toujours sous morphine. Il entame alors une longue errance médicale, le corps médical ne comprenant pas l'origine de sa douleur. Ce n'est qu'en juin qu'on lui diagnostique une fissure sur les 3/4 de la longueur du tibia. Durant tout ce temps, il n'est pas en mesure de travailler. Or, étant employé dans le bâtiment en chèque emploi service, il n'a plus de revenus. Son cas démontre à la fois la gravité des blessures infligées par les armes des forces de l'ordre, leur spécificité menant à des errances médicales, et les conséquences importantes sur la vie des victimes qu'elles engendrent, notamment les personnes les plus précaires.

Une autre personne rapporte également le cas d'un ami qui a perdu son travail de facteur à temps partiel après une blessure à la jambe.³⁰

26 B17

27 B19, B31, B34

28 T15

29 B30

30 B39

4.2. Des atteintes psychologiques nombreuses et parfois graves

Il n'est pas habituel, lorsque l'on parle de violences policières, d'évoquer les atteintes psychiques des personnes qui n'ont pas été blessées physiquement, ces atteintes n'étant généralement pas considérées comme des blessures. Nous-mêmes étions partis du principe que nous ne classions pas les atteintes psychologiques dans les blessures. Pourtant, devant la masse de témoignages évoquant des troubles psychologiques, il nous semble important de les rendre visibles.

16 témoignages font état de difficultés psychologiques, 7 parmi les personnes qui ont été blessées physiquement³¹, et 9 parmi les personnes qui ne reportent pas de blessure physique³².

Beaucoup décrivent des difficultés psychologiques dès leur retour de la manifestation, comme dans les exemples suivants.

« [...] mes nerfs tombent, j'ai envie de pleurer, un rien me met en stress [...] s'en suit plusieurs nuits d'insomnies où je me réveille avec les mêmes acouphènes et sensations d'étourdissements quand une grenade explose juste à côté »³³.

« Je tombe en sanglot. Inarrêtable. [...] des heures durant. De 23h à 3h, assis contre le mur de ma chambre. Les images revenant les unes après les autres comme si j'étais encore dedans. »³⁴

« Le moindre bruit me fait sursauter, la moindre voiture de police me terrorise »³⁵

« Depuis, je fais des cauchemars tous les soirs »³⁶

« Au niveau psychologique, j'ai été considérablement atteint. »³⁷

Ces symptômes évoquent un état de stress post-traumatique. Dans certains cas, les difficultés psychologiques sont durables, et nécessitent même un arrêt de travail.

« Des semaines dans le noir de ma chambre, à regarder l'actu, sanglotant à chaque image de ces instants. Hanté, brisé, traumatisé. [...] J'ai mis des semaines, dont 3 en arrêt de travail, des boîtes de Xanax et quelques séances de psy à retrouver une vie à peu près normale. »³⁸

« [...] J'ai un traitement contre les attaques de panique, qui arrivent surtout la nuit. »³⁹

« J'ai beaucoup pleuré, et j'ai mis deux ou trois semaines à me remettre de ce que j'avais vécu »⁴⁰

31 B6, B15, B30, B38, B40, B41

32 T1, T5, T7, T10, T11, T14, T16, T20, T24

33 T14

34 T16

35 T5

36 T1

37 B40

38 T16

39 B39

40 T20

« Je me sens marquée pour toujours par ces scènes de violences criminelles »⁴¹

4.3. Des « scènes de guerre »

Les manifestant.e.s témoignent toutes et tous de la très grande violence qui s'est abattue sur elles et eux.

« J'ai l'impression d'avoir vu des scènes de guerre »⁴²

« Ce que nous avons vu ce week-end, c'était une scène de guerre. »⁴³

« Les combats font rage et les explosions sont perpétuelles »⁴⁴

« Nous nous retrouvons tels des spectateurs sidérés, sur un champ de bataille où les premiers blessé.es arrivent »⁴⁵

« Je suis désormais terrorisé, seul et les yeux rivés vers le ciel, pleurant la lacrymo omniprésente et les civières portant des corps inanimés. Les oreilles remplies de « médiiiics », détonation, vol d'hélicos et autres cris de douleurs »⁴⁶

« Un homme à nos pieds le visage en sang, les gens qui crient, la fumée, les explosions... »⁴⁷

Les manifestant.e.s ont la sensation d'être pris sous un feu continu de grenades.

« Les détonations sont de partout, les projectiles non identifiés tombent du ciel tels une pluie lourde. J'ai peur »⁴⁸

« [...] les lacrymo et les grenades détonnent toutes les 2 secondes »⁴⁹

« Une personne est au sol à quelques mètres de nous, il y a tellement de gens qui courent, de bruits de grenades, qu'on n'arrive pas à savoir par quoi il a été percuté sur le coup »⁵⁰

« on était complètement assaillis de lancers divers : lacrymogène, mais aussi beaucoup de projectiles qui une fois au sol explosaient avec de grandes gerbes de terre (grenades assourdissantes, GM2L). J'avais pour ma part très peur pour ne pas dire que j'étais terrorisée »⁵¹

Les blessures sont nombreuses et graves.

41 T1

42 T1

43 T6

44 T11

45 T24

46 T16

47 T14

48 T16

49 T18

50 T18

51 T21

« Il y a des doigts en moins, des morceaux d'oreilles, des yeux tuméfiés, des blessures multiples. Parfois trois ou quatre dans la même jambes, de bleus des trous béants, des éclats à retirer ou pas. Des mètres et des mètres de sutures. Des bosses énormes sur des fronts, des nez cassés, des bras ouverts. »⁵²

« [...] juste à côté de moi, il y a quelqu'un qui prend un éclat de quelque chose dans le côté gauche du cou. Il y a une explosion, et un projectile venant de cette explosion le touche. Je vois cette personne prendre un truc dans le cou, puis un jet de sang »⁵³

Symbole de cette violence extrême, plusieurs manifestant.e.s témoignent de leur peur de mourir.

« C'est la première fois que la sensation de peur de mourir m'envahit »⁵⁴

« A ce moment là j'ai eu le sentiment qu'ils [les gendarmes] voulaient nous tuer. J'ai eu extrêmement peur pour ma vie. »⁵⁵

« Le bruit est terrible, j'ai l'impression d'être dans un film de guerre, qu'ils tirent des bombes, je suis terrifiée. J'ai l'impression d'être piégée. Je vais mourir. »⁵⁶

« Je vais mourir si je reste ici »⁵⁷

4.3.1. Un usage disproportionné et indiscriminé de la force

La violence a touché l'intégralité des manifestant.e.s, quelle que soit leur attitude, ou leur distance vis-à-vis des forces de l'ordre, comme le décrit ce témoin.

« Nous avons assisté, pendant près de 40 minutes à un spectacle désolant et très violent, toujours à bonne distance. Un bruit assourdissant nous a contraint, même à distance, à utiliser des boules quies. Nous avons même dû, à plusieurs reprises, nous reculer afin d'éviter les jets de lacrymo qui semblaient petit à petit se rapprocher de nous. »⁵⁸

Certaines personnes ont ainsi été blessées alors qu'elles étaient très éloignées des forces de l'ordre, y compris des blessures graves. X⁵⁹ a ainsi été victime d'un tir de grenade alors qu'il se trouvait à plus de 100 mètres de la bassine, entraînant une plaie avec un éclat incrusté et une fissure osseuse. Une autre blessée se trouvait à environ 150 mètres des gendarmes lorsqu'une grenade a explosé près d'elle.⁶⁰ C'est le cas également de X blessé ayant perdu de l'audition qui se trouvait à environ 200 mètres lorsque la grenade a explosé près de lui⁶¹. De même pour cette blessée qui a aussi perdu de l'audition :

52 T26

53 T28

54 B30

55 T1

56 T5

57 T16

58 T17

59 B16

60 B20

61 B34

« Je me trouvais au milieu des champs avec le cortège bleu dispersé, et très éloignée des fourgons de la gendarmerie quand c'est arrivé. Les grenades pleuvaient au-dessus de nos têtes alors que l'on se trouvait loin des mégabassines. Un moment, une grenade a explosé à un mètre/ un mètre trente de moi. »⁶²

Les gendarmes semblent n'avoir eu aucun discernement et tiré de manière continue sur l'ensemble de la foule. Un témoin note par exemple avoir été victime de tirs alors que les manifestant.e.s étaient en train de reculer.

« Les porteurs ont effectué une ou deux tentatives de franchir la ligne dans un nuage de gaz lacrymos, peu de temps après, un repli a été annoncé et tout s'est soudainement calmé, des camarades sont retournés chercher l'outarde il ont avancé une dizaine de mètres puis un tir a retenti, j'ai vu l'un deux se plier en arrière puis tomber raide, [...] le tir a été effectué alors qu'il n'y avait aucun danger pour les gendarmes et sur des manifestants qui se repliaient. »⁶³

Cet autre témoin indique également des tirs indiscriminés et une absence de sommation.

« Ils [les gendarmes] ont progressé jusqu'à la partie manifestante coté gauche et ont tiré des munitions de LBD et lacrymos sur TOUS les manifestants, même ceux qui étaient en retrait des affrontements, et ce SANS AUCUNE SOMMATION !!! »⁶⁴

De même que le suivant, qui note avoir été victime de tirs alors qu'il se trouvait à bonne distance, et dans un groupe « calme ».

« Lors de l'approche, je suis placé à 200m à gauche de la zone d'affrontement, à environ 30m du cordon de policier. Le groupe était calme, je me suis assis au sol, où me suis lié à des chaînes humaines. Malgré cette absence de volonté de s'approcher, nous avons été abondamment arrosé de grenades au gaz irritant, et d'explosion en l'air. [...] Aucune annonce de tir n'a été effectuée par les forces en uniformes, au préalable.»⁶⁵

4.3.2. Une attaque des gendarmes en quads sur des blessé.e.s

Paroxysme de cet usage disproportionné et indiscriminé de la force, les gendarmes en quads ont attaqué des blessé.e.s, dont certain.e.s à terre. Cet épisode est relaté par pas moins de 10 témoins⁶⁶, dont les trois suivants.

« Alors qu'on commençait à peine à se diriger vers l'arrière, quelqu'un a alerté sur le fait que les quads arrivaient et allaient nous encercler. J'ai commencé à paniquer lorsque j'ai vu

62 B31

63 T22

64 T2

65 T19

66 T1, T6, T8, T9, T17, T20, T21, T23, T24, T25

qu'ils avaient des lacrymo et autre grenades sur leurs quads. Ils avançaient vite. Alors j'ai commencé à vouloir traverser le champ pour aller de l'autre côté du fossé et me mettre à l'abri de potentiel tirs. [...] Je me suis alors rapproché de la haies où se trouvait des gens en train de se faire soigner par des médic. Il.le.s étaient une bonne dizaine allongé.e.s près du camion qui servait d'ambulance. [...] Les quads se rapprochaient et les jets de lacrymogènes aussi... Je ne pouvais pas en croire mes yeux... Ils tiraient en direction des blessés, qui étaient à terre en train de se faire soigner ! »⁶⁷

« Mais le moment le plus difficile a été l'instant où nous avons vu arriver au loin, par l'arrière du site, des quad de la police qui arrivaient à toute allure. Nous avons pris peur et nous avons fui, pris de panique, sur les côtés, derrière une rangée d'arbre. Finalement, les quad ont opté pour un autre côté et se sont dirigés à l'opposé. C'est le moment où des tirs ont été effectués en direction des élus présents et des blessés. »⁶⁸

« À 13h55, si aucun secours n'accède à cette zone, nous voyons néanmoins surgir des forces de l'ordre sur des quads au loin, à l'opposé de la bassine, par dizaines. Ils se mettent à rouler vers la foule immobile dans laquelle se trouvent des blessés graves. Face à leur arrivée, plusieurs élus et manifestants font une chaîne humaine autour des blessés afin de les protéger, parmi lesquels nous identifions Clémence Guetté. Il y a un mouvement de foule vers le fossé dans lequel nous nous jetons pour fuir les gaz. Les forces de l'ordre sur les quads jettent des grenades lacrymogènes vers les élus et les blessés, et notamment sur la personne allongée inconsciente. »⁶⁹

Cette attaque des quads a également ralenti l'évacuation d'X comme le racontent les personnes qui ont tenté de la mettre à l'abri.⁷⁰

« Cela fait cinq à dix minutes que nous portons la blessée quand une ligne de quads avec des gendarmes débarquent. Cela se passe très vite. Beaucoup de grenades de désencerclement, assourdissantes et de lacrymogènes sont tirées. »⁷¹

« Le temps d'organiser le brancardage dans des conditions supportables pour la victime, une attaque des pelotons motorisés, avec des tirs de lacrymogènes vers l'endroit où nous sommes, nous obligent à la déplacer en brancard souple dans une direction opposée à celle initialement prévue. »⁷²

« Au moment de l'arrivée du "front de quads" dans ce champ, une évacuation de blessé est en cours par une équipe de médics et autres personnes (10-15 en tout environ), qui passent à côté de moi en portant et encadrant la civière, avançant en levant les mains pour montrer

67 T1

68 T17

69 T23

70 T8, T9, T21

71 T8

72 T9

leur inoffensivité et leur vulnérabilité. Ils sont rattrapés par le mouvement de foule liée à la panique de l'arrivée des quads, et se font gazer par les lacrymos tirés des quads. »⁷³

4.4. Des usages non réglementaires des armes

Les témoignages font ressortir de nombreuses blessures sur le haut du corps. C'est le cas par exemple de X⁷⁴, blessé à l'avant-bras par une grenade, alors qu'il se situait à 75m des forces de l'ordre. X a également été gravement blessé au coude⁷⁵. D'autres blessés rapportent des blessures sur la hanche, les bras ou les mains, dont certaines graves.⁷⁶ Un manifestant a été blessé à la main et au poignet en se protégeant la tête de jets de grenades avec les bras.⁷⁷

Plusieurs manifestant.e.s ont été atteint.e.s à la tête par des grenades . C'est le cas d'X⁷⁸, très gravement blessée à la tête par une grenade qui a ensuite explosé à ses pieds, et aussi d'un blessé anonyme⁷⁹. C'est aussi, bien sûr, le cas de Serge.

Ces nombreuses blessures dans le haut du corps, causées par des grenades GM2L ou des grenades lacrymogènes à fumigènes plus classiques, démontrent selon nous que de nombreux tirs tendus ont été effectués par les forces de l'ordre, car ces grenades sont censées exploser une fois à terre pour les GM2L, ou s'ouvrir en l'air pour les grenades lacrymogènes à fumigènes classiques. Un blessé identifie clairement un tir tendu vers lui⁸⁰.

4.5. Des entraves aux secours

De nombreux témoignages que nous avons recueillis rapportent l'empêchement des secours. Malgré les nombreux appels au SAMU, les secours ne viennent pas, car la gendarmerie leur demande de ne pas le faire.

« Les medics semblent désemparés et insistent pour que les secours arrivent. On leur répond que le samu a reçu l'ordre de ne pas intervenir. »⁸¹

« Le temps passe, le long de la route sont étalés des dizaine de blessés immobilisés en attente d'une meilleurs prise ne charge, pourquoi les secours ne viennent ils pas ? »⁸²

73 T29

74 B4

75 B16

76 B8, B14, B27, B28, B32

77 B18

78 B29

79 B21

80 B10

81 T5

82 T26

Les manifestant.e.s témoignent de leur incompréhension face à cette situation. Ils et elles relèvent que la situation est calme et que les secours pourraient intervenir là où ils et elles se trouvent. Nous notons que les affrontements ont cessé vers 14 heures, avant de reprendre brièvement plus tard.

« Partout circule cette information que les secours ne peuvent pas venir récupérer les blessés en urgence vitale. C'est l'incompréhension car tout est calme depuis un bon moment. »⁸³

« Nous ne comprenons pas pourquoi les secours ne viennent pas. Il n'y a aucun danger ni entrave ni embouteillage à ce niveau pour les secours. »⁸⁴

« Alors que cette zone est calme, aucun secours n'est présent sur le site pendant au moins 1 heure jusqu'à ce que le SAMU finisse par intervenir pour la personne allongée au sol. »⁸⁵

Certains témoignages retracent en particulier les difficultés d'évacuation d'*X*⁸⁶. Il a déjà été noté plus haut que l'équipe qui tentait de l'évacuer s'est retrouvée sous le feu de grenades lacrymogènes.

Mais elle a également attendu durant très longtemps des secours, malgré un état alarmant, comme le décrit *X*, médecin, qui a appelé les secours à plusieurs reprises⁸⁷. Le premier appel est passé à 14h08, et la victime n'est prise en charge par les pompiers que vers 16h05. Entre-temps, celle-ci a pourtant été déplacée à près de 800 mètres de la zone de tension. *X* note lui aussi que les secours peuvent intervenir en toute sécurité.

« A 14H35, je relance la demande auprès du PMA du SAMU 79 basé à Clussais la Pommeraie à plusieurs kilomètres. Le Dr Kaddour, depuis le PMA, m'explique que les ambulances ne peuvent pas venir car leur sécurité est mise en cause ce qui est contraire à mes constatations sur place puisque les zones de tensions ont elles mêmes bougé dans un sens opposé au nôtre. »

La situation est similaire dans le cas de Serge, décrit par *X* de la manière suivante.

« Nous étions donc à la fois éloignés de la foule, dans une zone accessible et calme, et à un moment où il n'y avait plus d'affrontement. Il était totalement possible pour les secours d'intervenir. [...] Il n'y avait aucun danger pour des secouristes qui seraient arrivés. »⁸⁸

Des faits également relatés par *X*⁸⁹, qui insiste sur la sécurité des gendarmes de l'équipe médicale qui sont intervenus.

« Peu de temps après, Benoit Jaunet revient avec des médecins GM (un médecin et un infirmier), qui échangent avec l'équipe médicalisante et participent à secourir la personne. Ils ont enlevé leur casque et ce pendant tout le temps où ils seront avec nous, ne le remettant

83 B21

84 T23

85 T23

86 T9, T10

87 T10

88 T27

89 T29

que pour repartir : c'est dire s'ils se sentaient en danger au milieu des "militants agressifs" comme on peut le lire dans le communiqué de la préfète paru suite à la publication des enregistrements du SAMU »

X raconte avoir vu par la suite un camion de pompiers bloqué physiquement par les forces de l'ordre.

« J'ai alors vu un camion de pompiers qui était arrivé sur le chemin plus en amont, être bloqué par un véhicule de gendarmerie. C'était d'autant plus incompréhensible que l'ambulance du SAMU était déjà venue chercher Serge sans difficulté. »⁹⁰

Cette situation a amené les manifestant.e.s à prendre en charge eux et elles-mêmes l'évacuation des blessé.e.s, quand il était possible de les déplacer assis dans un véhicule.⁹¹

Enfin, nous remarquons que les très nombreux contrôles de la gendarmerie ont également ralenti l'évacuation des blessé.e.s. Tous ceux qui souhaitaient aller à l'hôpital par leurs propres moyens, ont perdu un temps précieux à éviter les barrages de police, qui auraient impliqué un contrôle et un éventuel placement en garde à vue ou des poursuites, comme cela était arrivé le 29 octobre 2022.⁹²

90 T27

91 T3, T4, T23, T26

92 B25, T23

Conclusion

Si les témoignages que nous avons recueillis sont parcellaires, ils indiquent une très grande violence des forces de l'ordre, entraînant plus de 200 blessé.e.s, dont des dizaines de blessé.e.s graves, parfois avec des mutilations ou des atteintes définitives, ainsi que des dizaines de personnes affectées psychologiquement, parfois gravement.

Il nous paraît également clair que la force a été exercée de manière totalement disproportionnée et indiscriminée, y compris sur des blessé.e.s à terre. Nous notons la dangerosité des armes utilisées par la gendarmerie, ainsi que de nombreuses entraves à la réglementation dans leur utilisation.

Enfin, les témoins relatent une entrave aux secours injustifiée au regard de la situation, mettant gravement en danger les personnes.